

Milieu résidentiel

Compte tenu qu'il y aura des répercussions sonores et visuelles pendant la construction et l'exploitation de l'autoroute, le ministère des Transports entend protéger le secteur résidentiel riverain contre l'augmentation du niveau sonore et s'engage éviter un impact visuel important. Le Ministère entend donc procéder à l'aménagement de buttes et à la plantation d'arbres qui s'intégreront harmonieusement dans le paysage.

Commentaires/suggestions : _____

Vous pouvez nous faire parvenir le questionnaire

- par télécopieur au (450) 698-3452
- par la poste au 245, boulevard Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay, J6K 3C3
- à l'accueil à l'occasion de la rencontre publique le 28 novembre 2003
- ou par Internet à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca/fr/regions/monteregie_ouest/index.asp.

Nous vous rappelons que la date limite pour nous le faire parvenir est le **1er décembre à 17 h.**

Merci de votre collaboration.

BULLETIN D'INFORMATION

Novembre 2003

Autoroute 30,



au sud de Candiac, Delson et Saint-Constant

PORTES OUVERTES ET RENCONTRE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION LE 28 NOVEMBRE 2003

Rencontre publique d'information et de consultation:
Soyez-y!

Le 28 novembre 2003
au Centre communautaire de Saint-Marc,
59 rue Haendel à Candiac

Transports
Québec 